



Avis sur le programme d'études Francisation

Avis de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

Déposé au ministère de l'Éducation et de
l'Enseignement supérieur

Le 24 mai 2019

Présentation de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 44 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi qu'un millier de membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

La FAE représente des enseignantes et enseignants de commissions scolaires du Québec parmi lesquelles on compte les écoles les plus nombreuses et les plus diversifiées sur le plan socioéconomique et socioculturel.

NOTE :

Toute reproduction de ce document, en tout ou en partie, est permise à condition d'en citer la source.

Montréal, le 15 mai 2019

Madame Geneviève Leblanc
Directrice des services éducatifs
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de la Chevrotière, 17^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Avis de la FAE portant sur le programme d'études en francisation – Domaine des langues (MEES) et le référentiel commun (MIDI)

Madame la Directrice,

Lors d'une rencontre portant sur la francisation, survenue le 21 février 2018, entre des représentantes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE)¹, il a été convenu que cette dernière vous ferait parvenir un nouvel avis contenant ses recommandations de modifications au *Programme d'études Francisation – Domaine des langues* et au référentiel commun.

En novembre 2013, la FAE avait acheminé au ministère, à la demande de ce dernier, un premier avis portant sur la version provisoire de ce programme. Plusieurs mois plus tard, la FAE avait été informée que les recommandations de modifications souhaitées touchant des éléments du référentiel² commun élaboré par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), en collaboration avec le MEES, ne pouvaient pas être prises en compte puisque ce dernier devait être respecté. Or, la majorité de nos recommandations concernait le retrait, la modification ou le déplacement de certains savoirs ou intentions inclus à ce référentiel. Déjà, l'avis soulevait diverses incohérences pédagogiques nécessitant des ajustements.

Depuis, les enseignantes et enseignants en francisation ont eu l'occasion de consolider les apprentissages effectués lors des formations liées au nouveau programme, de se l'approprier, de l'expérimenter, de le vivre au quotidien et de le mettre à l'épreuve.

Parallèlement, la FAE a eu l'occasion, à maintes reprises, d'entendre les problématiques vécues par le personnel enseignant à l'égard de ce programme, notamment parce que ce dernier ne répond pas tout à fait à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs élèves. Au cours des

-
1. Étaient présentes à la rencontre : Geneviève Leblanc (directrice des services éducatifs, MEES), Karine Gosselin (directrice de la DE AFC, MEES), Thérèse Dupuis (coordonnatrice, MEES), Martine Leroux (coordonnatrice des programmes d'études, MEES), Nathalie Morel (vice-présidente à la vie professionnelle, FAE) et Nadia Dallaire (conseillère à la vie professionnelle, FAE).
 2. Ce référentiel est composé de deux documents à savoir le *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec* (2011) et l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes* (2011).

dernières années, la FAE a réitéré plusieurs fois aux représentantes du MEES que des changements au programme d'études étaient requis et que ces derniers passaient nécessairement par des modifications au *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*.

Pour la FAE, les recommandations du Vérificateur général effectuées au MIDI à l'automne 2017, dont celle de « réaliser une évaluation de programme concernant son offre de formation »³ ainsi que la mise sur pied, depuis la fin 2016, d'un sous-comité conjoint MEES-MIDI traitant de pédagogie ouvraient la porte à ce que le MEES tente d'influencer le MIDI afin qu'ils effectuent conjointement certains changements aux documents du référentiel commun.

C'est donc avec l'espoir que cet avis fasse l'objet de discussions au sous-comité conjoint et que le MEES fasse valoir le point de vue des enseignantes et enseignants, dont l'expertise disciplinaire et pédagogique n'est plus à prouver, que la FAE vous soumet ces recommandations. Ces dernières ont été actualisées par rapport au premier avis et sont le fruit des travaux effectués avec cinq enseignantes chevronnées provenant de divers horizons⁴. Il est essentiel, pour nous, que le programme-cadre et le programme d'études du MEES puissent être révisés afin de mieux répondre aux besoins des élèves en francisation ainsi qu'à ceux de leurs enseignantes et enseignants.

Vous êtes cordialement invités à nous solliciter si des questions ou des demandes de précisions surviennent suite à la lecture de ces recommandations.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, nos salutations chaleureuses et l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Vice-présidente à la vie professionnelle
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

c. c. Madame Anne-Marie Lepage, sous-ministre adjointe, MEES

3. Vérificateur général du Québec, *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2017-2018 – Automne 2017 – Audit de performance – Francisation des personnes immigrantes – Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*, 2017, chapitre 4, p. 24.

4. Ces dernières proviennent de différents centres de la région de Montréal, Laval, Granby et Vaudreuil-Dorion. Elles se sont rencontrées à six reprises soient les 17 octobre 2018, 1^{er} novembre 2018, 22 novembre 2018, 17 décembre 2018, 25 février 2019 et 21 mars 2019.

Préalable

Les recommandations sont présentées en fonction de la structure même du programme d'études *Francisation – Domaine des langues – Formation générale des adultes* publié par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Elles sont divisées en 17 parties. Lorsqu'une recommandation implique également un changement au référentiel commun du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), une référence y est faite au bas de l'encadré. Les recommandations sont, la plupart du temps, accompagnées de justificatifs.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Que le MEES travaille en collaboration avec le MIDI afin d'opérer les modifications nécessaires dans le référentiel commun et cela, en correspondance avec les changements souhaités au programme MEES qui y sont liés.

1. RESTRUCTURATION DES NIVEAUX 1 ET 2 ET DES ÉLÉMENTS DE PHONÉTIQUES

Recommandation 2

Que le MIDI et le MEES restructurent les contenus du niveau 1 afin que ce dernier puisse avoir une durée minimale de 150 heures et répondre aux besoins d'un groupe spécifique d'individus appelés communément les « vrais » débutants.

Référence *Programme-cadre*⁵ : p. 16 à 22.

Recommandation 3

Que le MIDI et le MEES réaménagent les contenus du niveau 2 en combinant les niveaux 1 et 2 actuels pour une durée minimale de 175 heures.

Référence *Programme-cadre* : p. 16 à 34.

5. Chaque fois que le terme *Programme-cadre* est utilisé, il réfère à la source suivante : Gouvernement du Québec - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*, 2011, 150 p.

Recommandation 4

Que le MIDI et le MEES réorganisent les éléments de phonétiques entre les niveaux afin de s'assurer que les notions de base nécessaires soient en place aux niveaux 1 et 2 pour l'emploi des autres savoirs exigés et des mots de vocabulaire qui y sont indiqués. Tout en continuant d'insérer les éléments de phonétiques à tous les niveaux, une emphase particulière doit être mise sur ces deux premiers niveaux au plan des graphèmes et phonèmes de tous les sons en français, de la prosodie, de l'intonation et de la conscience alphabétique.

Référence *Programme-cadre* : p. 17, p. 20, p. 22, p. 28, p. 31, p. 34, p. 43, p. 49, p. 52, p. 55, p. 62, p. 66, p. 68, p. 70, p. 83, p. 87, p. 97, p. 100, p. 105, p. 116 et p. 125.

Actuellement, le niveau 1, d'une durée de 50 heures, ne répond pas adéquatement aux besoins des « vrais » débutants tels que les élèves qui ont une langue maternelle très éloignée du français, qui ont peu de stratégies ou qui sont moins scolarisés⁶. Par ailleurs, certaines commissions scolaires, comme la Commission scolaire de Montréal (CSDM), ont dû adapter le niveau pour répondre à ce besoin bien réel.

Plusieurs éléments font en sorte que le passage entre les niveaux 1 et 2 s'avère très difficile pour bon nombre de ces élèves, ce qui a pour conséquence de nuire à leurs apprentissages subséquents. D'une part, il a été noté que le temps alloué au niveau 1 est nettement insuffisant pour permettre la consolidation des apprentissages préalables au niveau suivant. D'autre part, l'apprentissage de stratégies de base profiterait grandement aux élèves.

Enfin, il est considéré que davantage de notions phonétiques (phonèmes et graphèmes, prosodie, intonation, conscience alphabétique) sont nécessaires à ce niveau, notamment celles liées aux autres savoirs exigés et aux mots de vocabulaire correspondants. Il en est de même pour le niveau 2.

En effet, actuellement, le découpage des éléments de phonétique est problématique. Bien qu'il soit important que ceux-ci soient vus à chaque niveau, il est jugé que les phonèmes ne doivent pas être séparés et que plus de notions doivent être apprises dès les deux premiers niveaux. Par exemple, le phonème /ɛ/, vu aux niveaux 2 et 4, doit être connu et utilisé pour épeler les mots qui contiennent les lettres /l/, /m/, /n/ et /r/, vus au niveau 1. Il en est de même pour le phonème /e/ nécessaire à la compréhension et à l'épellation des mots comportant les lettres /p/, /t/, /b/, /d/ et /g/.

Autre exemple, le phonème /e/ en finale doit être vu plus tôt qu'au niveau 4, car il est utilisé au niveau 2, notamment avec l'utilisation de quelques verbes usuels à l'infinitif et l'emploi de l'auxiliaire de modalité.

En dernier lieu, les nasales arrivent trop tard au niveau 4 alors que les élèves utilisent le son /ɔ̃/ avec l'intention « Se présenter » au niveau 1 (mon nom est...) ou encore les autres nasales dans la situation *Achat d'aliments ou de produits d'entretien* présentée au niveau 3 (pain, jambon, vin, etc.).

6. Ces derniers ne réfèrent pas aux élèves devant bénéficier d'alpha-francisation. Par ailleurs, il serait nécessaire d'éclaircir les critères menant au classement des élèves en alpha-francisation, car le manque de clarté constitue actuellement une problématique dans les milieux.

Les mots de vocabulaire du lexique amènent les élèves à utiliser l'ensemble des phonèmes et des graphèmes. Si ces derniers ne sont pas connus dès le départ, l'élève reproduit les erreurs. Il importe de ne pas sous-estimer les problèmes de prononciation des élèves.

Les enseignantes et enseignants estiment qu'il y a là un manque de cohérence, car dans la pratique, ils ne peuvent pas se limiter à ce qui est indiqué au programme. Ils estiment qu'il s'agit d'une base devant être acquise avant le passage à d'autres niveaux. Une emphase particulière doit donc être mise sur ces éléments dès les deux premiers niveaux, y compris dans les attentes de fin de cours, tout en continuant à être abordés à tous les autres niveaux.

Enfin, la FAE propose de réaménager le niveau 2, pour une durée minimale de 175 heures afin qu'il comprenne une combinaison des niveaux 1 et 2 actuels. Les débutants ayant déjà eu un contact avec la langue française ou dont la langue d'origine se rapproche davantage de celle-ci y seraient dirigés. Quant aux personnes ayant effectué le niveau 1 restructuré, elles auraient déjà une base en phonétique et profiteraient des notions du niveau 1 actuel pour réviser et consolider les notions déjà vues. Le nombre d'heures est ajusté à la hausse pour tenir compte de la semaine d'examens, mais aussi à cause de l'importance et de la quantité de contenu à transmettre aux élèves. Il faut s'assurer de permettre aux élèves de bien assimiler la base, ce qui les aidera à poursuivre et à consolider la matière des niveaux suivants.

2. DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION, SITUATIONS ET INTENTIONS DE COMMUNICATION

La répétition des mêmes situations à plusieurs niveaux et la façon dont sont découpés les thèmes entre les niveaux sont un des principaux irritants des enseignantes et enseignants. Ils considèrent que de voir et revoir un thème de façon aussi répétitive est un facteur de démotivation important tant pour eux-mêmes que pour leurs élèves. Aussi, les niveaux 3 et 4 comportent trop d'intentions. Par conséquent, ils sont trop chargés par rapport aux autres niveaux et au nombre d'heures qui leur sont attribuées à titre indicatif. Cela nuit aux élèves au niveau de l'assimilation des notions. Enfin, certaines intentions sont parfois amenées de façon illogique à certains niveaux. Des réajustements sont nécessaires.

Par ailleurs, il est important que les thèmes soient imposés et bien encadrés puisque la transition entre les niveaux, lesquels ne sont pas nécessairement enseignés par les mêmes enseignantes et enseignants, doit pouvoir se faire de façon fluide.

Les propositions suivantes visent donc à éliminer la redondance et à amener davantage de cohérence entre les niveaux et les thèmes abordés. L'annexe I présente les changements proposés pour l'ensemble des intentions tant en compréhension orale qu'écrite (CO et CÉ) qu'en production orale ou écrite (PO et PÉ).

Recommandation 5

Que les exemples, le lexique, les repères culturels, les stratégies et les attentes de fin de cours soient ajustés en cohérence avec l'ensemble des recommandations.

Situation Achat d'aliments ou de produits d'entretien - Consommation et environnement

Recommandation 6

Au niveau 3, déplacer toutes les intentions de la situation *Achat d'aliments ou de produits d'entretien* (p. 82) et les mettre au niveau 2 (p. 57).

Les intentions à déplacer sont les suivantes :

- S'informer sur la localisation d'un produit dans un magasin (CO/PO);
- S'informer sur un produit (CO/PO);
- Demander et comprendre des renseignements à la caisse (CO/PO);
- Donner des renseignements à la caisse (PO);
- Demander de l'aide (PO);
- Lire des affichettes pour trouver un produit dans un magasin (CÉ);
- Lire des circulaires, des étiquettes et des affichettes pour choisir un produit (CÉ);
- Lire une facture (CÉ).

Référence *Programme-cadre* : p. 36 (PO), p. 44 (CO) et p. 53 (CÉ).

Voir ces intentions au niveau 2 est plus pertinent, car le vocabulaire relatif à l'épicerie et à la localisation y est abordé. L'ajout à l'intention « Consulter des circulaires, des étiquettes et des affichettes pour repérer des indications de mesure et de prix », présente au niveau 2 (p. 57), évite la redondance entre les niveaux 2 et 3, d'autant plus qu'il est également demandé, au niveau 3, de lire des circulaires dans le cadre de la situation « Achat de biens de consommation durables » (p. 82).

Aller à l'épicerie est un besoin primaire. Il serait nécessaire de bonifier le lexique afin qu'on puisse y retrouver davantage de vocabulaire. Ce dernier pourrait être enrichi au niveau 3 (p. 96), notamment pour la situation *Services de restauration* et les intentions concernant la recette (p. 82).

Situation Service de restauration - Consommation et environnement

Recommandation 7

Au niveau 4, déplacer toutes les intentions de la situation *Service de restauration* (p. 113) et les intégrer au niveau 3 (p. 82).

Les intentions de la situation *Service de restauration* du niveau 3 seraient donc :

- Commander au comptoir et comprendre l'information donnée par le préposé (CO/PO);
- Demander et comprendre des renseignements pour commander en salle à manger et payer (CO/PO);
- Exprimer ses besoins ou ses préférences (PO);
- Lire un menu ~~simple~~ (CÉ);
- Lire une facture (CÉ).

Référence *Programme-cadre* : p. 58 (PO), p. 63 (CO) et p. 69 (CÉ).

Ce changement est proposé pour éviter la division du thème et sa redondance aux niveaux 3 et 4.

Situation Transactions bancaires – Consommation et environnement

Recommandation 8

Au niveau 4, déplacer l'intention « S'informer pour ouvrir un compte » (CO/PO) (p. 113) et la mettre au niveau 5 (p. 155).

Référence *Programme-cadre* : p. 58 (PO) et p. 63 (CO).

Recommandation 9

Au niveau 4, retirer l'intention « Consulter un site Web ou une brochure pour trouver de l'information (CÉ) » (page 113).

Référence *Programme-cadre* : p. 69 (CÉ).

L'intention « Consulter un site Web ou une brochure pour trouver de l'information » est retirée puisque l'on trouve déjà, au niveau 5, l'intention « Comprendre de l'information dans un formulaire complexe, dans une brochure ou sur un site Web (CÉ) » (page 142). La situation *Transactions bancaires* se retrouverait aux niveaux 2, 5 et 7. Cela allègerait le niveau 4 qui est déjà bien chargé.

Situation Achat de biens de consommation durables – Consommation et environnement

Recommandation 10

Au niveau 7, biffer l'intention « Rédiger une lettre de réclamation » (p. 198).

Référence *Programme-cadre* : p. 117 (PÉ).

Cette intention n'est pas adaptée à la réalité, car peu d'individus font ce type de réclamation dans « la vraie vie ». Cette situation n'est pas considérée comme une situation de vie qui évoque du sens pour les élèves et le personnel enseignant. D'autres types d'écrits seraient plus pertinents : lettre de présentation, réponse à une demande d'information, courriels, etc.

Situation Relations sociales – Vie personnelle et citoyenneté

Recommandation 11

Au niveau 2, retirer l'intention « Choisir une carte de vœux » (page 57).

Référence *Programme-cadre* : p. 33 (CÉ).

Recommandation 12

Au niveau 4, dans les repères culturels, ajouter « carte de vœux » (p. 127).

Référence *Programme-cadre* : p. 71 à 74.

Il est trop limitatif, au niveau 2, de faire des remerciements dans la carte de vœux. De plus, la rédaction d'une carte de vœux revient au niveau 4 (page 112).

Situations Location d'un logement et Problèmes liés à l'habitation – Habitation et déplacement

Actuellement, certaines des intentions des situations *Location d'un logement, déplacement dans une ville* et *Problèmes liés à l'habitation* sont insérées de façon illogique dans les différents niveaux. La progression des intentions manque de cohérence.

L'élève pose des questions sur le logement lors de la visite au niveau 3, échange avec son locateur ou son concierge pour expliquer un problème au niveau 4 et se renseigne sur un logement par téléphone au niveau 5. Les élèves trouvent que de téléphoner au niveau 5 est très étrange. Cela n'est pas réaliste ni pédagogique.

Aussi, les intentions relatives à la situation *Location d'un logement* sont répétitives puisqu'elles s'étalent sur quatre niveaux (3, 4, 5 et 6).

Recommandation 13

Au niveau 3, déplacer la situation *Location d'un logement* (p. 81) et ses intentions et les intégrer au niveau 4 (p. 111). Les intentions à déplacer sont les suivantes :

- Demander et comprendre des renseignements sur le logement pendant une visite (CO/PO);
- Lire des petites annonces simples (CÉ).

Référence *Programme-cadre* : p. 37 (PO), p. 44 (CO) et p. 53 (CÉ).

Recommandation 14

Au niveau 4, déplacer l'intention « Échanger avec son locateur ou son concierge pour expliquer un problème en vue de le résoudre (CO/PO) » (p. 111) et l'insérer au niveau 5 (p. 141).

Référence *Programme-cadre* : p. 58 (PO) et p. 63 (CO).

Recommandation 15

Au niveau 5, déplacer les intentions « Se renseigner sur un logement par téléphone (CO/PO) » et « Prendre en note des renseignements sur un logement donnés au téléphone » (p. 141) et les insérer au niveau 4 (p. 111).

Référence *Programme-cadre* : p. 78 (PO), p. 84 (CO) et p. 88 (PÉ).

Recommandation 16

Au niveau 4, dans les *Stratégies de communication orale* (p. 128), ajouter : « Prendre des notes ».

Référence *Programme-cadre* : p. 143.

Cette proposition est en cohérence avec la recommandation précédente proposant de déplacer l'intention « Prendre en note des renseignements sur un logement donnés au téléphone » au niveau 4.

Recommandation 17

Au niveau 6, déplacer l'intention « S'informer sur ses droits et ses obligations en consultant un site Web (CÉ) » (p. 171) et la mettre au niveau 5 (p. 141).

Référence *Programme-cadre* : p. 103 (CÉ).

Ces changements permettraient de circonscrire, d'une part, les intentions relatives à la situation *Location d'un logement* à deux niveaux (4 et 5) au lieu de quatre et d'autre part, celles relatives à la situation *Problèmes reliés à l'habitation* à quatre niveaux (5 à 8) au lieu de cinq.

De même, ils restitueraient une logique dans les intentions. Au niveau 4, l'élève reste dans une phase antérieure à la location et au niveau 5, il poursuit ses démarches, vit dans un logement et traite des différents problèmes pouvant en résulter.

Situation Participation à une activité culturelle ou sportive – Vie personnelle et citoyenneté

Recommandation 18

Au niveau 4, retirer l'intention « S'informer sur une activité (CO/PO) » (p. 112).

Référence *Programme-cadre* : p. 59 (PO) et p. 63 (CO).

Il est proposé de retirer cette intention du niveau 4 parce que l'on trouve l'intention « Demander et comprendre des renseignements pour choisir une activité (CO/PO) » au niveau 3 (p. 82) et que cela revient au même.

Recommandation 19

Au niveau 3, ajouter à la fin de l'intention « Demander et comprendre des renseignements pour choisir une activité (CO/PO) » (p. 82), les mots « et comment s'y inscrire ».

Référence *Programme-cadre* : p. 36 (PO) et p. 44 (CO).

Domaine Santé et bien-être

La progression entre les niveaux, en ce qui concerne la situation *Consultation d'un professionnel de la santé*, n'est pas logique. L'élève rencontre le médecin au niveau 4 et prend rendez-vous chez ce dernier au niveau 5.

De plus, l'intention « Téléphoner au 911 et au 811 » de la situation *Urgence et hospitalisation* se trouve isolée au niveau 5 sans le contexte qui est vu au niveau 4. Par ailleurs, le niveau 4 est très chargé.

Recommandation 20

Au niveau 4, déplacer toutes les intentions de la situation *Urgence et hospitalisation* (p. 110) et les intégrer au niveau 5 (p. 140).

Les intentions qui seraient ainsi exigées au niveau 5 seraient :

- S'informer sur l'état de santé d'un proche (CO/PO);
- Se renseigner pour s'orienter dans un établissement de santé (CO/PO);
- Comprendre les explications d'un professionnel de la santé (CO);
- Décrire sommairement un problème de santé grave à l'urgence (PO);
- Téléphoner au 9-1-1 et au 8-1-1.

Référence *Programme-cadre* : p. 58 (PO), p. 63 (CO) et p. 67 (PÉ).

Recommandation 21

Au niveau 5, déplacer l'intention « Prendre, annuler ou modifier un rendez-vous par téléphone (CO/PO) » de la situation *Consultation d'un professionnel de la santé* (p. 140) et la mettre au niveau 4 (p. 110).

Référence *Programme-cadre* : p. 78 (PO) et p. 84 (CO).

La situation *Consultation d'un professionnel de la santé* se trouverait aux niveaux 4 et 6 seulement et la situation *Urgence et hospitalisation* serait limitée au niveau 5. En plus d'alléger le niveau 4, ces changements rendent plus logique la progression des intentions. La situation *Urgence et hospitalisation* a également été déplacée au niveau 5, car les notions y étant associées sont plus complexes, notamment au niveau du vocabulaire. À ce niveau, les élèves maîtrisent davantage l'utilisation des verbes pronominaux au passé composé.

3. SAVOIRS

Recommandation 22

Dans le programme, spécifier que les savoirs prescrits à l'oral (^O) ou à l'écrit (^E) peuvent tout de même être abordés, s'il y a lieu, pour les deux autres compétences langagières, mais qu'ils ne doivent pas être évalués.

Cette précision est importante, car cela peut apporter beaucoup à l'élève. Par exemple, en compréhension orale, lorsqu'un texte est entendu, cela est très aidant pour certains élèves plus visuels de pouvoir le lire en même temps, surtout aux premiers niveaux. Cette clarification pourrait très bien être apportée à la fin du 4^e paragraphe de la partie « *Les savoirs* », incluse à chaque niveau (p. 38, p. 59, p. 83, p. 114, p. 143, p. 173, p. 199 et p. 224).

4. PHRASE

Phrases passives

Actuellement, la forme passive est vue aux niveaux 4 (en reconnaissance) et 7 (en emploi) avec le passé composé. Cette dernière n'est abordée avec aucun autre temps de verbe.

Recommandation 23

Au niveau 4, dans le savoir « Comprendre que le sujet subit l'action dans une phrase passive au passé composé » (p. 117), biffer les mots « au passé composé » et les remplacer par les mots « à tous les temps employés aux niveaux 1 à 4 ».

Référence *Programme-cadre* : p. 65 (CO).

Recommandation 24

Aux niveaux 5 (p. 145) et 6 (p. 175-176), ajouter le savoir « Comprendre que le sujet subit l'action dans une phrase passive aux temps employés à ces niveaux ».

Référence *Programme-cadre* : p. 85-86 (CO).

Recommandation 25

Au niveau 7, dans le savoir « Employer des phrases passives au passé composé, avec ou sans *par* » (p. 201), biffer les mots « au passé composé » et les remplacer par les mots « à tous les temps employés aux niveaux 1 à 7 ».

Référence *Programme-cadre* : p. 112 (PO).

Il importe que cette reconnaissance de la phrase passive ne soit pas effectuée qu'au passé composé, mais sur l'ensemble des temps, selon le niveau où ces derniers sont abordés, car cela est présent dans le matériel authentique (par exemple : les articles de journaux) utilisé par les enseignantes et enseignants. C'est pourquoi ce savoir est ajouté également aux niveaux 5 et 6. Son emploi, pour l'ensemble des temps, pourra être évalué au niveau 7.

Phrases négatives

Recommandation 26

Au niveau 2, dans la section *Phrases négatives*, préciser, quand le (ne) disparaît, que c'est à l'oral seulement (p. 61).

Référence *Programme-cadre* : p. 28 (PO).

Recommandation 27

Au niveau 4, ajouter le savoir « Reconnaître des phrases négatives avec *(ne) ... jamais, (ne) ... rien et (ne) ... personne* » (p. 116).

Référence *Programme-cadre* : p. 65 (CO) et p. 70 (CÉ).

Recommandation 28

Au niveau 5, ajouter le savoir « Employer des phrases négatives avec *(ne) ... jamais, (ne) ... rien et (ne) ... personne* » (p. 145).

Référence *Programme-cadre* : p. 82 (PO) et p. 89 (PÉ).

Ces notions sont absentes et les élèves ont besoin de les utiliser.

Phrases exclamatives

Recommandation 29

Au niveau 3, dans la section *Phrases exclamatives* (p. 85) :

- Remplacer les savoirs « Employer des phrases exclamatives avec *que...!* » et « Employer des phrases exclamatives avec *eh que...!* » par « Employer des phrases exclamatives »;
- Ajouter « Reconnaître les formules *que...!* et *eh que...!* »

Référence *Programme-cadre* : p. 42 (PO).

Le libellé suggéré ne se limite pas à l'utilisation des expressions *eh que...!* et *que...!* dans les phrases exclamatives. Il exige des élèves qu'ils puissent utiliser, à ce niveau, d'autres types de déterminants dans l'emploi de ce type de phrase tel que le déterminant *quel...!* Dans l'intention « Complimenter quelqu'un », les élèves doivent pouvoir les employer (*quel beau chandail!*).

Phrases interrogatives

Recommandation 30

Au niveau 3, déplacer le savoir « Employer des phrases interrogatives partielles avec inversion du sujet nominal » (p. 85) et le mettre au niveau 2 (p. 60-61).

Référence *Programme-cadre* : p. 42 (PO) et p. 52 (PÉ).

Le niveau 3 est excessivement chargé et la marche, entre le niveau 2 et ce dernier, est phénoménale. Certaines notions peuvent être réparties au niveau 2, dont celle-ci.

Jonction de phrases

Recommandation 31

Au niveau 8, déplacer les savoirs suivants (p. 227) et les insérer au niveau 7 :

- « Comprendre des phrases subordonnées à verbe conjugué qui expriment une hypothèse sur un fait présent, présenté comme irréel, avec la structure *si* + [condition] imparfait, [conséquence] conditionnel passé »;
- « Comprendre des phrases subordonnées à verbe conjugué qui expriment une hypothèse sur un fait passé, présenté comme irréel avec la structure *si* [condition] plus-que-parfait, [conséquence] conditionnel présent »;
- « Employer des phrases subordonnées à verbe conjugué qui expriment une hypothèse sur un fait passé, présenté comme irréel avec la structure *si* [condition] plus-que-parfait, [conséquence] conditionnel passé ».

Référence *Programme-cadre* : p. 123 (PO) et p. 128 (CO).

Ces savoirs sont très liés aux intentions du niveau 7, notamment « Négocier entre propriétaire et locataire » et « Faire une réclamation ».

5. PRONOMS

Pronoms personnels conjoints

Actuellement, la reconnaissance des pronoms personnels conjoints *je, j', tu, il, elle, on, vous de politesse* et *vous pluriel* se fait au niveau 1 (p. 41). L'emploi des pronoms *on, il(s), elle(s)* et *vous de politesse* se fait au niveau 2 (p. 63). Le pronom *nous* apparaît au niveau 3, en association au pronom *on* (p. 88). Il apparaît que les pronoms à la troisième personne du pluriel ne sont pas vus en reconnaissance. De plus, tous les pronoms sont déjà présents dans les exercices et le personnel enseignant doit, en fin de compte, les enseigner. L'ensemble des pronoms personnels conjoints doit donc être reconnu dès le niveau 2.

Recommandation 32

Au niveau 2, ajouter le savoir « Reconnaître les pronoms personnels conjoints *on, vous de politesse, ils, elles* et *nous* » (CO/CE) (p. 63).

Référence *Programme-cadre* : p. 20 (CO) et p. 30 (CO).

Recommandation 33

Au niveau 3, déplacer « Associer le pronom *on* à *nous* » (p.88) et l'insérer au niveau 2 (p. 63).

Référence *Programme-cadre* : p. 55 (CÉ).

Pronoms indéfinis

Recommandation 34

Au niveau 7, ajouter le savoir « Employer les pronoms indéfinis en position sujet ». Exemple : *Rien n'est parfait* ou *Personne n'est venu*.

Référence *Programme-cadre* : p. 111 (PO) et p. 118 (PÉ).

La proposition est amenée sous l'angle de la négation. Le niveau 5 comprend les notions *déjà* et *ne... jamais*, mais les savoirs *ne... rien* et *ne personne* sont absents. Ces derniers devraient être inclus au programme.

6. ADJECTIFS ET GADJ

L'échelle québécoise des niveaux de compétences en français des personnes immigrantes adultes réfère, au niveau 2 (p. 43) et au niveau 3 (p. 45), à la reconnaissance de quelques mots se rapportant à la couleur. Malgré le silence du programme-cadre à cet égard, le programme du MEES reprend cette exigence dans les attentes de fin de cours pour la compréhension orale des niveaux 2 (p. 72) et 3 (p. 101), mais ne l'inclut pas dans les savoirs. En effet, la couleur n'apparaît que dans le lexique, présent à titre indicatif seulement. Pour le personnel enseignant, il importe que cela apparaisse dans les savoirs prescrits, car il s'agit d'un aspect pouvant se retrouver dans l'évaluation.

Recommandation 35

Au niveau 2, ajouter les savoirs suivants :

- Reconnaître les adjectifs de couleur de base (CO);
- Employer des adjectifs se rapportant aux couleurs usuelles sans les exceptions ^o (PO);

Référence *Échelle*⁷ : p. 43 et p. 45.

7. VERBES ET GV

Verbes pronominaux

Actuellement, l'introduction des verbes pronominaux n'est amorcée qu'au niveau 3 (p. 89 et 91). Or, plusieurs intentions des niveaux inférieurs nécessitent la reconnaissance et l'utilisation de quelques verbes pronominaux usuels. Pensons aux intentions du niveau 1 « Comprendre et donner des renseignements concernant l'identité » et « Se présenter » (*je m'appelle, je me présente*) et aux intentions du niveau 2 « Décrire ses activités quotidiennes » (*je me lave, je me lève, je m'habille*) et « Comprendre une demande d'aide » (*peux-tu m'aider*). Par ailleurs, l'Échelle réfère, aux niveaux 1 et 2, à plusieurs exemples contenant des verbes pronominaux tant en production orale (p. 13 et 15) qu'en compréhension orale (p. 43). Quelques verbes pronominaux usuels étant présents, le personnel enseignant trouve plus logique de commencer la sensibilisation à ceux-ci à l'oral dès le niveau 2.

Recommandation 36

Au niveau 2, dans la section *Verbes et GV* (p. 64), ajouter les deux puces suivantes :

- Reconnaître quelques verbes pronominaux usuels en lien avec les activités quotidiennes à la première personne du singulier. ^o (CO) Exemple : *Je me lève. Je me lave;*
- Employer quelques verbes pronominaux usuels en lien avec les activités quotidiennes à la première personne du singulier. ^o (PO)

Référence *Programme-cadre* : p. 38 (PO), p. 40 (PO), p. 47 (CO) et p. 60 (PO).

Recommandation 37

Au niveau 3, dans la sous-section *Indicatif présent* de la partie *Verbes et GV* (p. 90, 91 et 92), ajouter le savoir « Reconnaître les verbes pronominaux » (CO, CÉ) ».

Référence *Programme-cadre* : p. 47 (CO) et p. 55 (CÉ).

7. Le terme *Échelle* réfère à la source suivante : Gouvernement du Québec - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Échelle québécoise des niveaux de compétences en français des personnes immigrantes adultes*, 2011, 123 p.

Recommandation 38

Au niveau 3, au savoir « Employer des verbes usuels : formation des radicaux et terminaisons écrites du singulier et de la 2^e personne du pluriel ^E » (p. 91), ajouter, après les mots « verbes usuels », les mots « non pronominaux et pronominaux ».

Référence *Programme-cadre* : p. 51 (PÉ).

Afin de mieux répondre aux exigences actuelles du niveau 3, notamment au savoir « Reconnaître et employer *me, te, se* et *vous* avec des verbes pronominaux » (p. 89), des notions concernant la reconnaissance et l'emploi des verbes pronominaux doivent être ajoutées à ce niveau autant pour l'oral que pour l'écrit.

Aussi, le personnel enseignant estime que les verbes pronominaux doivent être reconnus à toutes les personnes à ce niveau.

Recommandation 39

Au niveau 3, dans la sous-section *Auxiliaires d'aspect* (p. 92), au savoir « Former le futur proche avec l'auxiliaire *aller* », ajouter des exemples comprenant des verbes pronominaux (*on va se voir, je vais m'inscrire*).

Référence *Programme-cadre* : p. 38 (PO) et p. 51 (PÉ).

Recommandation 40

Au niveau 4, dans la sous-section *Indicatif passé composé*, remplacer la phrase « Employer quelques verbes pronominaux à la 1^{re} et à la 3^e personne du singulier » (p. 120) par « Employer les verbes pronominaux en lien avec les intentions de communication à l'écrit comme à l'oral ».

Référence *Programme-cadre* : p. 60 (PO) et p. 68 (PÉ).

Ces recommandations visent la cohérence avec les recommandations précédentes touchant l'utilisation des personnes.

Auxiliaires de modalité

Par rapport au niveau 2, l'élève doit être capable d'utiliser le verbe *devoir*, notamment pour poser des questions dans le cadre des intentions *Communication avec le personnel de l'établissement* et *Salle de classe* (consignes et règlements du centre ou de la classe). Actuellement, cette notion arrive trop tardivement au niveau 4.

Recommandation 41

Au niveau 2, remplacer la phrase « Employer l'auxiliaire de modalité *pouvoir* à l'indicatif présent » (p. 64-65) par « Employer les auxiliaires de modalité *pouvoir* et *devoir* à l'indicatif présent^O » (PO). En concordance, au niveau 4, dans la sous-section *Auxiliaires de modalité*, biffer « Employer *devoir* à l'indicatif présent ».

Référence *Programme-cadre* : p. 25 (PO), p. 32 (PÉ), p. 60 (PO) et p. 68 (PÉ).

Recommandation 42

Au niveau 3, à la sous-section *Auxiliaires de modalité* (p. 91-92), ajouter les deux puces suivantes :

- Employer l'auxiliaire *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*, *aller* et *aimer* à l'indicatif présent (pour toutes les personnes);
- Employer l'auxiliaire *pouvoir*, *vouloir* et *aimer* au conditionnel présent.

En concordance, biffer les puces suivantes :

- Comprendre le sens des auxiliaires *vouloir*, *pouvoir* et *falloir* au conditionnel de politesse;
- Employer l'auxiliaire *vouloir* à l'indicatif présent et au conditionnel présent;
- Employer l'auxiliaire *pouvoir* à l'indicatif présent avec *je* et *tu*^E;
- Employer l'auxiliaire *pouvoir* au conditionnel présent;
- Employer l'auxiliaire *aimer* au conditionnel présent.

Référence *Programme-cadre* : p. 38 (PO), p. 51 (PÉ) et p. 60 (PO).

Au niveau 3, l'emploi des auxiliaires *devoir*, *aller* et *aimer* sont ajoutés à l'indicatif présent parce qu'ils sont utiles aux intentions de communication de certaines situations (« Informer le personnel d'une absence ou d'un abandon », « Demander et comprendre de l'information pour acheter un titre de transport », *Achat d'aliments ou de produits d'entretien*, etc.). Comme mentionné précédemment, le verbe *devoir* arrive trop tard au niveau 4.

Le retrait de l'utilisation du *je* et du *tu* pour l'auxiliaire *pouvoir* à l'indicatif présent est dû au fait qu'il a été vu à toutes les personnes au niveau précédent (p. 64). De même, le savoir « Comprendre le sens des auxiliaires *vouloir*, *pouvoir* et *falloir* au conditionnel de politesse » est retiré parce que ces verbes sont déjà employés au conditionnel présent.

Passé composé/participe passé

Recommandation 43

Au niveau 4, déplacer le savoir « Reconnaître le participe passé des verbes usuels » (CO/CÉ) (p. 119) et le mettre au niveau 3, dans une nouvelle sous-section *Indicatif passé composé* (p. 91).

Référence *Programme-cadre* : p. 66 (CO) et p. 70 (CÉ).

Au niveau 3, les élèves ont besoin de reconnaître le passé composé des verbes, car ils y sont exposés notamment en traitant les intentions relatives au quotidien comme « Échanger en contexte informel à propos d'activités quotidiennes, de la météo et de son état de santé ou de celui de son interlocuteur ». Aussi, les sensibiliser à cette notion au niveau 3 permet de l'enseigner plus facilement au niveau 4.

Recommandation 44

Au niveau 4, dans la sous-section *Indicatif passé composé*, biffer le mot « quelques » dans la phrase « Employer quelques verbes usuels » (page 120).

Référence *Programme-cadre* : p. 60 (PO) et p. 68 (PÉ).

L'emploi de quelques verbes usuels est trop limité à ce niveau. Les élèves sont capables d'en prendre plus.

Recommandation 45

Au niveau 4, à la sous-section *Indicatif passé composé* (p. 119-120), ajouter le savoir « Reconnaître les verbes à un temps composé avec deux auxiliaires ». Exemple : *passer, sortir*

Référence *Programme-cadre* : p. 65-66 (CO) et p. 70 (CÉ).

Actuellement, cette notion n'est pas présente dans le programme. Le besoin se fait sentir surtout pour les verbes usuels comme *passer*.

Recommandation 46

Au niveau 4, dans la sous-section *Indicatif passé composé* (p. 119-120), ajouter le savoir « Reconnaître l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ».

Référence *Programme-cadre* : p. 66 (CO) et p. 70 (CÉ).

L'emploi du participe passé avec l'auxiliaire *avoir* étant exigé au niveau 5, il est considéré que cette notion doit être travaillée en reconnaissance au niveau précédent.

Recommandation 47

Au niveau 4, dans les attentes de fin de cours en production écrite, remplacer la phrase « il commence à avoir recours au passé composé » (p. 132) par « il utilise le passé composé de manière appropriée avec des verbes usuels ».

Référence *Programme-cadre* : p. 68 (PÉ).

Les recommandations touchant le passé composé et le participe passé sont mises de l'avant, car actuellement, il y a trop peu de savoirs les concernant au niveau 4. La marche entre le niveau 4 et le niveau 5 est trop haute, surtout pour un élève qui éprouve des difficultés à cet égard.

De même, il est considéré qu'au niveau 4, les exigences des attentes de fin de cours en production écrite ne couvrent pas suffisamment ce qui est vu dans le programme au niveau de la conjugaison et qu'elles relèvent plutôt du niveau 3. Il est important de garder en tête que le niveau 4 est un seuil pour l'immigration. À ce niveau, l'élève doit être fonctionnel.

Recommandation 48

Au niveau 5, dans le savoir « Employer des participes passés ^E avec l'auxiliaire être (marques d'accord seulement avec des verbes non pronominaux) » (p. 149), remplacer les mots « marques d'accord seulement avec des verbes non pronominaux » par les mots « marques d'accord, y compris avec quelques verbes pronominaux usuels ».

Référence *Programme-cadre* : p. 89 (PÉ).

L'emploi des participes passés avec l'auxiliaire *être* pour quelques verbes pronominaux usuels est ajouté puisque ces derniers sont déjà utilisés, comme le verbe *lever* par exemple.

Recommandation 49

Au niveau 5, dans le savoir « Employer des participes passés ^E avec l'auxiliaire avoir (sans égard aux marques d'accord) » (p. 149), remplacer les mots « sans égard aux marques d'accord » par les mots « en tenant compte des marques d'accord ».

Référence *Programme-cadre* : p. 89 (PÉ).

Les enseignantes et enseignants signifient qu'il faut, dès le début, exiger que les accords soient faits. Cela permet aux élèves de développer les automatismes nécessaires. De plus, ils considèrent qu'il est plus difficile de leur faire comprendre les marques d'accord par après, une fois qu'ils sont habitués d'employer les participes passés avec les auxiliaires sans les accorder.

Recommandation 50

Au niveau 5, à la sous-section *Indicatif passé composé* (p. 149), ajouter le savoir « Employer les verbes à deux auxiliaires à un temps composé ». Exemple : *je suis sorti/j'ai sorti les vidanges*.

Référence *Programme-cadre* : p. 79 (PO) et p. 89 (PÉ).

Les dimensions sociologiques *Compostage et recyclage* ainsi que *Ramassage des déchets, des gros objets, des produits toxiques* (p. 158) les confrontent à cela.

Imparfait

Recommandation 51

Au niveau 3, ajouter le savoir « Employer le verbe être au *je* (PO, PÉ) » (p. 91). Exemple : *Dans mon pays, j'étais infirmière.*

Référence *Programme-cadre* : p. 38 (PO), p. 51 (PE), p. 60 (PO) et p. 68 (PÉ).

L'utilisation du verbe *être* au *je* arrive trop tardivement au niveau 4. Elle est appropriée et utile notamment avec les situations *Recherche d'emploi* et *Emploi* du niveau 3. Cela leur permettrait de décrire ce qu'ils étaient ou ce qu'ils faisaient dans leur pays d'origine.

Recommandation 52

Au niveau 4, remplacer la phrase « Employer le verbe *être* à la 1^{re} et à la 3^e personne du singulier » (p. 120) par « Comprendre et employer les verbes *être* et *avoir* ».

Référence *Programme-cadre* : p. 60 (PO) et p. 68 (PÉ).

Il importer d'exiger que les élèves comprennent et utilisent le verbe *être* et *avoir* à toutes les personnes. C'est une question pédagogique et les élèves sont naturellement rendus à cette utilisation. À ce niveau, il faut utiliser autant le passé composé que l'imparfait.

Le verbe *avoir* est ajouté pour qu'il y ait une cohérence avec les intentions des diverses situations (météo, santé, logement). Par exemple, *j'avais faim, tu avais soif, aviez-vous froid, ils avaient besoin de.*

Recommandation 53

Au niveau 5, retirer la référence à l'habitude et à la description pour l'utilisation de l'imparfait (p. 149).

Référence *Programme-cadre* : p. 79 (PO).

La référence à l'imparfait d'habitude et de description complexifie l'enseignement. Les enseignantes considèrent que cela nuit à l'apprentissage de l'imparfait et que ce n'est pas particulièrement utile. Par ailleurs, plusieurs études⁸ viennent appuyer cela. Le personnel enseignant estime donc qu'une référence large à l'imparfait est plus appropriée.

8. Dansereau, Diane. « A discussion of Techniques Used in the Teaching of the Passé composé / Imparfait Distinction in French » in *The French Review*, vol. 61, n° 1 (oct. 1987), pages 33 à 38.

Blyth, Carl. « A Constructivist Approach to Grammar : Teaching Teachers to Teach Aspect » in *The Modern Language Journal*, vol 81, no 1, special Issue : How Language Teaching Is constructed (printemps, 1997), pages 50-66.

Conditionnel présent

Voir le conditionnel présent aux niveaux 7 et 8 est estimé comme étant trop tardif.

Recommandation 54

Au niveau 7, dans la sous-section *Indicatif conditionnel présent*, déplacer les savoirs « Reconnaître le conditionnel présent » et « Comprendre que le conditionnel présent peut servir à exprimer l'incertitude » (p. 204) et les mettre au niveau 5 (p. 149). Un exemple lié aux médias pourrait être ajouté.

Référence *Programme-cadre* : p. 115 (CO).

Recommandation 55

Au niveau 7, déplacer les savoirs concernant l'emploi du conditionnel présent (p. 204-205) et les insérer au niveau 6 (p. 178-179).

Référence *Programme-cadre* : p. 109 (PO) et p. 118 (PÉ).

Aborder le conditionnel présent en reconnaissance au niveau 5 et en utilisation au niveau 6 est jugé plus pertinent. L'intégration de la reconnaissance du conditionnel présent au niveau 5 serait utile pour les intentions relatives au domaine *Culture et médias*, dans lesquelles on retrouve souvent des hypothèses. Au niveau 6, l'utilisation du conditionnel présent peut se rattacher facilement aux domaines *Éducation et monde du travail* et *Culture et médias*.

Concordance des temps

Recommandation 56

Au niveau 4, ajouter le savoir « Reconnaître la concordance des temps pour le passé composé et l'imparfait ».

Référence *Programme-cadre* : p. 80 (PO).

Il faut commencer tôt pour que les élèves puissent intégrer correctement ces notions.

Recommandation 57

Au niveau 5, dans les attentes de fin de cours pour la production orale (p. 161-162), ajouter l'utilisation de la concordance des temps au passé (passé composé et imparfait).

Référence *Programme-cadre* : p. 80 (PO).

Discours indirect

Recommandation 58

Au niveau 5, ajouter le savoir « Employer le discours indirect au présent ».

Référence *Programme-cadre* : p. 78 (PO) et p. 88-89 (PÉ).

Recommandation 59

Au niveau 6, ajouter le savoir « Reconnaître le discours indirect au passé avec le plus-que-parfait ».

Référence *Programme-cadre* : p. 98 à 100 (CO) et p. 103 à 105.

Il est estimé que l'accent doit être mis davantage sur le discours indirect et la concordance des temps. Il serait logique d'aborder ces notions à ces niveaux, car les élèves veulent l'utiliser de manière intuitive. Ils posent déjà la question au niveau 5. De plus, actuellement, dans l'examen du niveau 5 en production écrite, l'élève doit « rapporter les paroles de quelqu'un », ce qui réfère à l'intention de rédiger un court message à partir de notes détaillées (message lu ou entendu). Cela a un lien direct avec le discours indirect au présent. Il manque des notions aux élèves pour qu'ils s'y retrouvent plus facilement.

Recommandation 60

Au niveau 7, ajouter le savoir « Reconnaître le discours indirect au conditionnel passé et au futur antérieur ».

Référence *Programme-cadre* : p. 114-115 (CO) et p. 119-120.

Étant en utilisation au niveau 8, les élèves doivent pouvoir le reconnaître au niveau précédent.

8. ADVERBES ET GADV

Comparaison

Le comparatif de degré arrive trop tardivement au niveau 7.

Recommandation 61

Au niveau 5, ajouter le savoir « Reconnaître les comparatifs de degré *plus (de)/ moins (de)/ autant (de) + nom ou verbe* ».

Référence *Programme-cadre* : p. 87 (CO) et p. 91 (CÉ).

Recommandation 62

Au niveau 7, déplacer les savoirs « Employer les comparatifs de degré *plus (de)/ moins (de)/ autant (de) + nom ou verbe* » ainsi que « Employer des superlatifs de degré » (p. 205) et les insérer au niveau 6 (p. 179).

Référence *Programme-cadre* : p. 110 (PO).

Au niveau 4, plusieurs éléments de la comparaison sont déjà abordés (p. 121). Il y aurait une suite plus logique.

Recommandation 63

Au niveau 4, ajouter le savoir « Reconnaître les adverbes *ne jamais, déjà, ne plus* avec le passé composé.

Référence *Programme-cadre* : p. 66 (CO) et p. 70 (CÉ)

Certains adverbes doivent être vus avec le passé composé au niveau 4.

9. PONCTUATION

Recommandation 64

Dans les diverses sections *Ponctuation* (p. 65, p. 93, p. 121, p. 151, p. 180, p. 205 et p. 230), ajouter des exemples en lien avec les intentions.

Comme les grammaires des différentes maisons d'édition n'ont pas toujours la même vision quant à l'emploi des signes de ponctuation, il est estimé que de donner des exemples donnerait aux enseignantes et enseignants une ligne directrice quant à l'explication à donner. De plus, il est soulevé que dans le programme, on trouve des exemples partout ailleurs, ce qui est apprécié.

10. GRAPHIE

Recommandation 65

Au niveau 4, déplacer du lexique l'élément « Reconnaître tous les caractères, y compris les lettres attachées » (p. 126) et l'ajouter au niveau 2 (p. 45).

Référence *Programme-cadre* : p. 70 (CÉ).

Recommandation 66

Au niveau 4, déplacer des attentes de fin de cours en compréhension écrite, le libellé « L'adulte lit les messages écrits dans tous les caractères, y compris les lettres attachées » (p. 131) et l'insérer dans les attentes de fin de cours du niveau 2 (p. 49).

Référence *Programme-cadre* : p. 70 (CÉ).

Les élèves doivent savoir lire en lettres attachées avant de passer à d'autres niveaux. Par ailleurs, avoir cette compétence est utile pour l'intention « Comprendre des souhaits ou des remerciements ».

11. LEXIQUE

Recommandation 67

Aux niveaux 1 et 2 (p. 44-45 et p. 67-68), revoir et bonifier le lexique entourant le quotidien (vêtements, garderie, épicerie, transport).

Actuellement, la partie *Vocabulaire* du lexique du niveau 3 est trop chargée. En plus de motiver davantage les élèves des niveaux 1 et 2, cette bonification allègerait le niveau 3.

Recommandation 68

Au niveau 3, dans la situation *Relations sociales* du lexique (p. 96), ajouter les verbes *jouer à* et *jouer de*.

Le vocabulaire (*jouer et faire + activité*) lié aux activités quotidiennes, aux loisirs et aux sports se trouve dans le lexique du niveau 4 (p. 124). Or, au niveau 3, les intentions relatives aux situations *Relations sociales* (comprendre une invitation ou inviter quelqu'un) et *Participation à une activité culturelle ou sportive* incitent à utiliser ce vocabulaire.

Recommandation 69

Aux niveaux 5 (p. 152) et 6 (p. 181), à la section *Éducation et monde du travail* du lexique, ajouter des exemples concernant les étapes d'une démarche administrative simple.

Il n'est pas clair à quoi réfère les étapes d'une démarche administrative simple. Même après plusieurs années, cela reste vague pour les enseignantes et enseignants.

12. MÉTALANGAGE

Certains éléments du métalangage doivent être modifiés afin d'assurer une cohérence avec la nouvelle grammaire.

Recommandation 70

Au niveau 2, à la puce « Déterminant, nom, adjectif, pronom, verbe (trois groupes) » (p. 69), biffer les mots « (trois groupes) ».

Recommandation 71

Au niveau 2, dans le métalangage (p. 68-69), ajouter une puce pour le prédicat et le complément de phrase.

Recommandation 72

Dans la section *Métalangage* du niveau 5 (p. 156), ajouter les mots « dans le gérondif » après les mots « Participe présent ».

Il importe d'apporter cette précision. L'utilisation du participe présent doit être gardée pour plus tard, mais les profs peuvent déjà expliquer sa composition et il peut être employé dans le gérondif.

Recommandation 73

Au niveau 7, ajouter, dans la section métalangage (p. 209), le terme « conditionnel passé ».

13. REPÈRES CULTURELS

Recommandation 74

Aux niveaux 6 et 7, dans le picot « Historique du système scolaire » (p. 184 et 210), ajouter après le mot « historique », les mots « et fonctionnement ».

Référence *Programme-cadre* : p. 138.

Les élèves ont davantage besoin de connaître le fonctionnement du système scolaire que son historique. Les enseignantes et enseignants réitèrent leur besoin d'outils pédagogiques en ce qui concerne l'historique. Le matériel élaboré en Montérégie est trop peu connu.

15. ATTENTES DE FIN DE COURS

Recommandation 75

Au niveau 5, dans la phrase « En matière de production orale, l'adulte participe, quand la situation est prévisible, à des conversations ou fait des exposés informels à propos de thèmes familiers (...) » (p. 161), ajouter, après les mots « situation prévisible », les mots « ou partiellement prévisible ».

À ce niveau, les situations ne devraient pas être totalement prévisibles. Il faut laisser la place à une certaine spontanéité. À titre d'exemple, les relations sociales font qu'une idée en amène une autre et ouvrent la porte aux situations partiellement prévisibles. Cela faisait partie des critiques émises à l'encontre de l'ancien programme et cela n'a pas été corrigé.

16. GLOSSAIRE

Recommandation 76

Dans le programme, préciser que lorsque les personnes à utiliser avec les verbes ne sont pas inscrites, cela implique l'ensemble des personnes.

17. NOMBRE D'HEURES INSCRIT À TITRE INDICATIF AU PROGRAMME

Recommandation 77

Que le MEES inscrive « un minimum de » dans le programme par rapport au nombre d'heures indiquées à titre indicatif et qu'il prévoit, dans son calcul, une semaine pour les évaluations, les journées pédagogiques ainsi que du temps pour les sorties.

Il est jugé que le nombre d'heures inscrit actuellement à titre indicatif ne tient pas compte du temps devant être alloué aux journées pédagogiques, aux sorties et aux évaluations (1 semaine). Cela est important, car l'organisation scolaire est structurée en fonction du nombre d'heures indiquées. De plus, il doit y avoir une cohérence dans le système en lien avec les exigences d'Emploi-Québec. Il est estimé qu'Emploi-Québec devrait s'ajuster et non pas le MEES ou le MIDI.

Recommandation 78

Que le MEES octroie au minimum 200 heures pour mener à bien le niveau 3 au lieu des 150 heures prévues.

Malgré les changements proposés, le niveau 3 reste passablement chargé. Par ailleurs, il s'agit d'une étape cruciale puisque ce niveau précède le niveau où la citoyenneté est octroyée aux personnes immigrantes et où ces dernières sont considérées étant de niveau dit fonctionnel.

18. ÉVALUATION

Recommandation 79

Que le MEES fournisse aux enseignantes et enseignants des grilles d'évaluation plus objectives et adaptées à chacun des niveaux.

Il est considéré que les grilles d'évaluation actuelles ne sont pas efficaces. D'une part, elles sont insuffisamment détaillées ce qui les rend trop subjectives. Il est estimé que les grilles de chacun des niveaux devraient contenir les savoirs y étant associés ainsi que des précisions quant aux termes utilisés dans les libellés spécifiques à l'échelle d'appréciation (presque toujours, la plupart du temps, souvent, parfois, rarement, parfaitement, bien adapté, assez bien adapté, assez bien, plutôt mal, etc.). L'absence de gradation d'erreurs ne permet pas de guider adéquatement les enseignantes et enseignants dans leur correction.

D'autre part, en production orale, plus de points devraient être accordés à la phonétique aux niveaux 2 à 4. À ces niveaux, il y a moins de grammaire et son utilisation est toujours contextualisée. Il est difficile d'évaluer la phonétique, la prosodie et l'intonation, trois éléments distincts de la phonétique et dont l'importance est majeure à ces niveaux, à l'intérieur de 5 points. De la même façon, accorder 5 points pour le respect de la consigne (texte adapté aux éléments de la tâche) ne rend pas justice aux apprentissages réels des élèves. Cela amène un certain déséquilibre en faisant en sorte que certains élèves réussissent alors même qu'ils ont des lacunes importantes à d'autres niveaux. Un réajustement de la pondération est donc nécessaire, et ce, tant pour les différents éléments de la production orale qu'écrite.

Recommandation 80

Que le MEES augmente les exigences en production écrite pour tous les niveaux et que cela se reflète dans les attentes de fin de cours et dans les évaluations.

Actuellement, il est constaté que le niveau des élèves, à l'écrit, est plus faible qu'avec l'ancien programme. Il est compris que le nouveau programme favorise le développement des compétences en matière de compréhension et de production orales, mais il est tout de même considéré que les exigences écrites devraient être plus élevées. En effet, avoir les bases écrites nécessaires au niveau 7 ou 8 faciliterait l'accès et l'intégration au marché du travail, la reconnaissance par des ordres professionnels ainsi que la poursuite d'études postsecondaires. La passation d'un examen d'entrée en français est souvent un prérequis pour amorcer ces projets.

Selon les enseignantes consultées, les élèves sont capables de produire davantage à l'écrit. C'est pourquoi il est suggéré d'ajouter, à partir du niveau 4 et pour l'ensemble des niveaux supérieurs, un volet strictement rédactionnel.

Recommandation 81

Dans la section *Présentation du cours* de chaque niveau ainsi que dans la *Définition du domaine d'évaluation*, lorsqu'il est mention du nombre de mots devant être rédigés, remplacer le mot « environ » par le mot « minimum » et faire en sorte qu'il n'y ait plus d'intervalle (par exemple de 150 à 200 mots).

Il est considéré que le nombre de mots exigés pour la production écrite est insuffisant et qu'il n'y a jamais assez de place dans les feuilles distribuées pour les évaluations en production écrite pour écrire un texte ayant plus de mots. Par exemple, au niveau 7, l'élève doit rédiger des textes de 150 à 200 mots. Cela est jugé nettement insuffisamment par rapport à ce que les élèves sont capables de faire et par rapport aux exigences nécessaires à la poursuite d'études postsecondaires qu'elles soient collégiales ou universitaires. Actuellement, ils n'ont pas le niveau escompté à l'écrit pour ce faire.

Recommandation 82

Au niveau 4, allouer 45 minutes pour l'examen en production écrite au lieu des trente minutes imparties actuellement.

Il n'est pas logique que 30 minutes soient octroyées pour l'examen de production écrite du niveau 4 alors que ce même temps est alloué pour celui du niveau 3. En effet, les situations d'évaluation du niveau 4 sont plus complexes et une augmentation du temps y étant alloué permettrait également à l'élève d'appliquer les stratégies apprises en production écrite.

Recommandation 83

Que le MEES s'assure que le nombre de versions des épreuves soit suffisant (minimum de cinq versions par niveau).

Il manque cruellement de versions d'examen pour chacun des niveaux. Plusieurs d'entre elles ont déjà fait l'objet de violation de la confidentialité et ne peuvent plus être utilisées. Il en faut davantage.

19. AUTRES BESOINS

Guide d'enseignement

Recommandation 84

Que le MEES finance un guide d'enseignement pour le programme d'études *Francisation*.

Bien qu'un représentant du MEES ait déclaré⁹ que le ministère ne fournirait pas de guide d'enseignement pour le programme d'études *Francisation*, la FAE tient à réitérer sa demande puisqu'il s'agit d'un besoin réel du milieu. Certaines notions du programme, dont plusieurs qui se trouvent aux niveaux avancés, sont très difficiles à enseigner. Pensons notamment à la ponctuation, aux marqueurs de temps et de relations, aux prépositions et à certains déterminants tels que l'article défini ou contracté. Par exemple, comment expliquer la différence entre *confiture de fraise* et *confiture aux fraises*. La page 202 du programme d'étude est un bon exemple d'éléments avec lesquels les profs peuvent se sentir pris au dépourvu. Il s'agit souvent de notions intuitives explicitées de façon distincte par les divers outils grammaticaux. Les enseignantes et enseignants ont besoin d'un outil pédagogique qui fournisse une ligne directrice, plus d'exemples, des exercices, des trucs didactiques et des explications précises. Un guide d'enseignement les aiderait à exploiter les subtilités de façon homogène à travers la province. Actuellement, le site Carrefour FGA et les formations ne répondent pas à ce type de besoins. Par contre, un tel guide pourrait être mis en ligne sur ce site.

Matériel pédagogique

Recommandation 85

Que le MEES finance le développement de matériel pédagogique lié au programme d'études *Francisation* et s'assure de sa diffusion auprès de l'ensemble du personnel enseignant.

Les besoins en termes de matériel pédagogique se font encore sentir dans les milieux, notamment au niveau du thème de l'emploi et des assurances. Les enseignantes et enseignants n'ont pas nécessairement les connaissances aussi pointues pour enseigner les notions à l'intérieur des intentions liées à ces thèmes.

9. Courriel du 23 janvier 2017 envoyé par monsieur Olivier Simard, alors directeur de la Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue.

**VUE D'ENSEMBLE SUR LES PROPOSITIONS DE CHANGEMENTS LIÉS AUX
DOMAINES, SITUATIONS ET INTENTIONS DE COMMUNICATIONS**

DOMAINE	SITUATION	INTENTIONS	COMP.	NIVEAU
Consommation et environnement	Achat d'aliments ou de produits d'entretien	Consulter des circulaires, des étiquettes et des affichettes pour repérer des indications de mesure et de prix	CÉ	N2
		S'informer sur la localisation d'un produit dans un magasin	CO/PO	N3 N2
		S'informer sur un produit	CO/PO	N3 N2
		Demander et comprendre des renseignements à la caisse	CO/PO	N3 N2
		Donner des renseignements à la caisse	PO	N3 N2
		Demander de l'aide	PO	N3 N2
		Lire des affichettes pour trouver un produit dans un magasin	CÉ	N3 N2
		Lire des circulaires, des étiquettes et des affichettes pour choisir un produit	CÉ	N3 N2
		Lire une facture	CÉ	N3 N2
		S'informer sur un produit	CO/PO	N4
		Commander un produit à un comptoir	PO	N4
		Lire un mode d'emploi	CÉ	N4
		Démarches à la poste	Lire et remplir un formulaire	CÉ
	Adresser une enveloppe		PÉ	N2
	S'informer pour obtenir un produit ou un service		CO/PO	N3
	Achat de vêtement	S'informer sur un vêtement	CO/PO	N3
		Lire une étiquette	CÉ	N3
		Lire une facture	CÉ	N3
		S'informer sur un vêtement	CO/PO	N4
		Exprimer ses besoins ou ses préférences	PO	N4
	Transactions bancaires	Effectuer des opérations courantes au guichet	CÉ	N2
		Libeller un chèque	PÉ	N2
		S'informer pour ouvrir un compte	CO/PO	N4 N5
		Consulter un site Web ou une brochure pour trouver de l'information	CÉ	N4
		Comprendre de l'information dans un formulaire complexe, dans une brochure ou sur un site Web	CÉ	N5
		S'informer sur des produits financiers liés au crédit ou à l'épargne	CO/PO	N7
		S'informer sur des produits financiers liés au crédit ou à l'épargne	CÉ	N7

DOMAINE	SITUATION	INTENTIONS	COMP.	NIVEAU	
Consommation et environnement (suite)	Achat de biens de consommation durables	Lire des circulaires, des catalogues, des affichettes et des sites d'achats en ligne	CÉ	N3	
		S'informer sur un appareil, un meuble ou un objet	CO/PO	N4	
		S'informer sur la garantie ainsi que sur les modalités de paiement et de livraison	CO/PO	N4	
		Lire le mode d'emploi d'un appareil	CÉ	N4	
		Faire une réclamation	CO/PO	N7	
		Comprendre des renseignements et décrire un problème portant sur le fonctionnement d'un électroménager ou d'un véhicule	CO/PO	N7	
		Rédiger une lettre de réclamation	PÉ	N7	
	Service de restauration	Commander au comptoir et comprendre l'information donnée par le préposé	CO/PO	N3	
		Lire un menu simple	CÉ	N3	
		Lire une facture	CÉ	N3	
		Demander et comprendre des renseignements pour commander en salle à manger et payer	CO/PO	N4 N3	
		Exprimer ses besoins ou ses préférences	PO	N4 N3	
		Lire un menu	CÉ	N4 N3	
	Utilisation des services publics	Comprendre et demander des renseignements par téléphone	CO/PO	N5	
		Comprendre de l'information dans un formulaire complexe, dans une brochure ou sur un site Web	CÉ	N5	
	Culture et médias	Météo	Comprendre un bulletin météo	CÉ	N2
			Écouter un bulletin météo à la télévision	CO	N4
Écouter un bulletin météo à la radio			CO	N5	
Suivi de l'actualité		Comprendre un fait divers	CO	N4	
		Lire un fait divers	CÉ	N4	
		Comprendre un fait divers dans un journal	CÉ	N5	
		Comprendre des chroniques pratiques, des entrevues ou des documentaires sur des thèmes pratiques ou courants	CO	N6	
		Comprendre des chroniques pratiques, des entrevues ou des articles informatifs sur des thèmes courants	CÉ	N6	
		Comprendre un fait divers dans un journal	CÉ	N6	
		Lire le courriel des lecteurs	CÉ	N6	
		Échanger avec quelqu'un sur l'actualité	CO/PO	N7	
		Comprendre un reportage informatif sur l'actualité	CO	N7	
		Comprendre des chroniques pratiques, des entrevues ou des documentaires sur des thèmes pratiques ou courants	CO	N7	
		Comprendre un article informatif sur l'actualité	CÉ	N7	
		Comprendre un article d'opinion, une chronique, un éditorial ou un blogue	CÉ	N7	

DOMAINE	SITUATION	INTENTIONS	COMP.	NIVEAU	
Culture et médias (suite)	Suivi de l'actualité	Comprendre des chroniques pratiques, des entrevues ou des articles informatifs sur des thèmes courants	CÉ	N7	
		Intervenir dans un blogue	PÉ	N7	
		Participer à une tribune téléphonique	CO/PO	N8	
		Comprendre un pont de vue sur l'actualité	CO	N8	
		Comprendre des reportages ou des documentaires reliés à des sujets d'intérêt général	CO	N8	
		Commenter l'actualité en justifiant son point de vue	PO	N8	
		Comprendre un article d'opinion, une chronique, un éditorial ou un blogue	CÉ	N8	
		Comprendre des articles, des reportages ou des documentaires liés à des sujets d'intérêt général	CÉ	N8	
		Rédiger une lettre pour le courriel des lecteurs pour donner son opinion	PÉ	N8	
		Résumer un texte d'opinion	PÉ	N8	
	Publicité	Comprendre l'information factuelle d'une publicité	CO/CE	N4	
		Comprendre une publicité comportant un message implicite	CO/CÉ	N7	
	Découverte d'œuvres littéraires, musicales, cinématographiques ou télévisuelles	Regarder un film	CO	N5	
		Lire une BD	CÉ	N5	
		Regarder un film pour en repérer le déroulement	CO	N6	
		Lire une biographie	CÉ	N6	
		Résumer un film	PÉ	N6	
		Comprendre une œuvre ou un événement culturel et faire un commentaire à ce sujet	CO/PO	N7	
		Écouter un sketch humoristique	CO	N7	
		Comprendre une chanson	CO	N7	
		Résumer un film	PO	N7	
		Comprendre un film, une télésérie, un téléroman ou une pièce de théâtre	CO	N8	
	Comprendre une nouvelle ou un texte poétique	CÉ	N8		
	Éducation et monde du travail	Inscription	Comprendre une demande de renseignements personnels et y répondre	CO/PO	N1
			Lire un formulaire d'inscription et y transcrire des renseignements	CÉ/PÉ	N1
			Repérer des renseignements sur un cours dans une petite annonce et les prendre en note	CÉ/PÉ	N2
			Remplir un formulaire d'inscription	PÉ	N2
Salle de classe		Comprendre de l'information sur le fonctionnement de la classe	CO	N1	
		Comprendre une consigne	CO	N1	
		Se renseigner sur le fonctionnement de la classe	CO/PO	N2	
		Comprendre une directive	CO	N2	
		Donner des renseignements sur le fonctionnement de la classe et de l'établissement de formation	PO	N2	

DOMAINE	SITUATION	INTENTIONS	COMP.	NIVEAU
Éducation et monde (suite)	Salle de classe (suite)	Comprendre une directive	CÉ	N2
		Comprendre de l'information liée à un sujet de recherche	CÉ	N6
		Comprendre de l'information reliée à un sujet de recherche	CO	N7
		Faire un exposé sur un sujet concret	PO	N7
		Comprendre de l'information reliée à un sujet de recherche	CÉ	N7
		Résumer un texte relié à son champ d'intérêt	PÉ	N7
		Rédiger une lettre personnelle destinée à un camarade de classe	PÉ	N7
	Orientation dans l'établissement	Décoder des panneaux avec ou sans pictogrammes	CÉ	N1
		Se renseigner sur la localisation	CO/PO	N2
		Donner des renseignements sur la localisation	PO	N2
		Comprendre le plan d'un établissement de formation	CÉ	N2
	Communication avec le personnel de l'établissement	S'informer sur le fonctionnement de l'établissement de formation	CO/PO	N2
		Comprendre de l'information sur le fonctionnement de l'établissement de formation	CÉ	N2
		Lire un avis simple de l'établissement de formation	CÉ	N2
		Informé le personnel d'une absence ou d'un abandon	PO/PÉ	N3
		Écouter un message téléphonique	CO	N4
		Justifier un retard, une absence ou un abandon	PO/PÉ	N4
		Échanger avec le personnel pour régler un problème scolaire	CO/PO	N5
		Lire un avis ou un document scolaire officiel	CÉ	N5
		S'informer pour choisir un programme d'études	CO/PO	N6
		Participer à une rencontre scolaire	CO/PO	N6
		Comprendre de l'information pour choisir un programme d'études	CÉ	N6
		Lire un avis ou un document scolaire officiel	CÉ	N6
		Participer à une entrevue de sélection pour suivre une formation	CO/PO	N7
		Téléphoner après une entrevue pour faire un suivi	CO/PO	N7
		Rédiger une lettre de motivation en vue de participer à une formation	PÉ	N7
		Recherche d'emploi	Offrir ses services en personne et comprendre l'information donnée par son interlocuteur	CO/PO
	Lire et remplir un formulaire simple de demande d'emploi		CÉ/PÉ	N3
	Lire des offres d'emploi simples		CÉ	N3
	Rédiger une courte annonce pour offrir ses services		PÉ	N3
	Comprendre son interlocuteur et offrir ses services dans une courte entrevue		CO/PO	N6
	S'informer sur une entreprise ou sur un emploi		CÉ	N6
	Lire une offre d'emploi détaillée		CÉ	N6
Remplir un formulaire détaillé de demande d'emploi	PÉ		N6	

DOMAINE	SITUATION	INTENTIONS	COMP.	NIVEAU
Éducation et monde du travail (suite)	Recherche d'emploi (suite)	S'informer sur les activités économiques régionales du Québec	CO	N7
		S'informer sur les activités économiques dans les régions du Québec	CÉ	N7
		Rédiger un CV et une lettre d'accompagnement	PÉ	N7
		Participer à une entrevue de sélection comportant plusieurs étapes	CO/PO	N8
		S'informer sur une entreprise ou sur un emploi	CO/PO	N8
		S'informer sur une entreprise ou sur un emploi	CÉ	N8
	Emploi	Demander une permission et en comprendre la réponse	CO/PO	N3
		Demander de l'aide ou un service et en comprendre la réponse	CO/PO	N3
		Comprendre une consigne	CO	N3
		Répondre à une demande de service	PO	N3
		Lire des consignes simples	CÉ	N3
		Prendre en note une directive ou une information simple	PÉ	N3
		Comprendre une demande de renseignements nécessitant l'explication d'étapes simples et y répondre	CO/PO	N4
		Comprendre des directives	CO	N4
		Donner des directives	PO	N4
		Lire des directives	CÉ	N4
		Comprendre des explications sur les principales étapes d'une démarche administrative simple	CO	N5
		Nommer les principales étapes d'une démarche administrative simple	PO	N5
		Enregistrer un message téléphonique	PO	N5
		Lire un mode d'emploi	CÉ	N5
		Rédiger des notes pratiques sur l'utilisation du matériel courant	PÉ	N5
		Rédiger un court message à partir de notes détaillées (message lu ou entendu)	PÉ	N5
		Rédiger un courriel de réponse automatique en cas d'absence	PÉ	N5
		Intervenir dans une réunion d'information	CO/PO	N6
		Comprendre des explications sur les étapes d'une démarche administrative	CO	N6
		Décrire les étapes d'une démarche administrative	PO	N6
		Lire de la documentation interne reliée à son emploi	CÉ	N6
		Lire un compte rendu	CÉ	N6
		Rédiger un courriel dans le contexte de relations professionnelles	PÉ	N6
		Comprendre la présentation d'un projet, d'une évaluation sommaire ou d'un problème	CO	N7
		Présenter un projet, une évaluation sommaire ou un problème à ses collègues	PO	N7
		Écrire une note de service	PÉ	N7
		Rédiger une lettre d'affaires courantes	PÉ	N7

DOMAINE	SITUATION	INTENTIONS	COMP.	NIVEAU		
Éducation et monde du travail (suite)	Emploi (suite)	S'informer sur les possibilités de perfectionnement professionnel	CO/PO/ CÉ	N8		
		Communiquer pour régler un problème technique ou administratif	CO/PO	N8		
		Intervenir dans une réunion axée sur la prise de décision	CO/PO	N8		
		Échanger avec des collègues ou un supérieur en contexte non formel	CO/PO	N8		
		Comprendre de l'information détaillée sur des tâches professionnelles	CO	N8		
		Lire un texte informatif	CÉ	N8		
		Rédiger un texte à partir de directives reçues oralement	PÉ	N8		
		Rédiger un compte rendu	PÉ	N8		
		Rédiger une lettre d'affaires pour régler un problème	PÉ	N8		
Habitation et déplacement	Déplacement dans une ville	Demander et comprendre de l'information sur la localisation	CO/PO	N2		
		Donner des renseignements sur la localisation	PO	N2		
		Repérer de l'information sur un plan ou une carte	CÉ	N2		
		Lire un avis simple	CÉ	N2		
		Consulter un horaire	CÉ	N2		
		Demander et comprendre de l'information pour acheter un titre de transport	CO/PO	N3		
		Lire l'information pour acheter un titre de transport	CÉ	N3		
		Comprendre un itinéraire	CO	N4		
		Comprendre un message diffusé dans un endroit public	CO	N4		
		Expliquer un itinéraire	PO	N4		
		Lire un itinéraire	CÉ	N4		
		Suivre un bulletin de circulation routière	CO	N5		
		Location d'un logement	Location d'un logement	Demander et comprendre des renseignements sur le logement pendant une visite	CO/PO	N3 N4
				Lire des petites annonces simples	CÉ	N3 N4
	S'informer sur les conditions de location			CO/PO	N4	
	Exprimer ses besoins ou ses préférences			PO	N4	
	Se renseigner sur un logement par téléphone			CO/PO	N5 N4	
	Prendre en note des renseignements sur un logement donnés au téléphone			PÉ	N5 N4	
	Comprendre des renseignements sur un logement pendant une visite			CO	N5	
	Donner des renseignements sur un logement pendant une visite			PO	N5	
Lire un document concernant le bail ou le renouvellement d'un bail	CÉ			N5		
S'informer sur ses droits et ses obligations en consultant un site Web	CÉ			N6 N5		

DOMAINE	SITUATION	INTENTIONS	COMP.	NIVEAU
Habitation et déplacement (suite)	Location ou achat d'un logement	Négocier entre propriétaire et locataire	CO/PO	N7
		S'informer pour acheter une habitation	CO/PO	N7
	Problèmes reliés à l'habitation	Échanger avec son locateur ou son concierge pour expliquer un problème en vue de le résoudre	CO/PO	N4 N5
		Lire un avis	CÉ	N5
		Comprendre de l'information et poser des questions reliées à des travaux de réparation ou de rénovation	CO/PO	N6
		Régler un problème de voisinage	CO/PO	N7
		Rédiger une lettre pour régler un problème	PÉ	N7
		Échanger avec son assureur à l'occasion d'une réclamation par téléphone portant sur un accident, un sinistre, un vol, un dégât ou sur tout autre problème	CO/PO	N8
	Emménagement dans un nouveau logement	S'informer pour louer un véhicule ou recourir aux services de déménagement	CO/PO	N5
		Échanger avec ses voisins	CO/PO	N5
		S'informer sur les assurances (vol, responsabilité, incendie, dégâts, etc.)	CO/PO	N8
	Déplacement dans tout le Québec	S'informer sur les régions du Québec	CO/PO	N5
		Échanger avec les vacanciers ou les gens de la région visitée	CO/PO	N5
		Lire de l'information sur les régions du Québec	CÉ	N5
	Santé et bien-être	Consultation en pharmacie	Demander et comprendre des renseignements à propos d'un médicament	CO/PO
Décrire un problème de santé courant			PO	N3
Demander le renouvellement de l'ordonnance d'un médicament			PO	N3
Lire une posologie			CÉ	N3
Consultation d'un professionnel de la santé		Comprendre les directives d'un professionnel de la santé pendant un examen	CO	N4
		Comprendre le diagnostic d'un professionnel de la santé	CO	N4
		Comprendre les recommandations d'un professionnel de la santé	CO	N4
		Décrire les symptômes d'un problème de santé	PO	N4
		Raconter l'origine de son problème de santé	PO	N4
		Poser des questions simples sur son problème de santé	PO	N4
		Lire et remplir un formulaire médical	CÉ/PÉ	N4
		Lire une fiche-conseil	CÉ	N4
		Prendre, annuler ou modifier un RV par téléphone	CO/PO	N5 N4
		Échanger avec quelqu'un dans la salle d'attente	CO/PO	N6
		S'informer auprès d'un spécialiste à propos d'un problème de santé	CO/PO	N6
Comprendre de l'information sur un problème de santé	CÉ	N6		

DOMAINE	SITUATION	INTENTIONS	COMP.	NIVEAU
Santé et bien-être (suite)	Urgence et hospitalisation	S'informer sur l'état de santé d'un proche	CO/PO	N4 N5
		Se renseigner pour s'orienter dans un établissement de santé	CO/PO	N4 N5
		Comprendre les explications d'un professionnel de la santé	CO	N4 N5
		Décrire sommairement un problème de santé grave à l'urgence	PO	N4 N5
		Téléphoner au 911 et au 811	CO/PO	N5
Vie personnelle et citoyenneté	Relations sociales	Comprendre et donner des renseignements concernant l'identité	CO/PO	N1
		Comprendre des salutations et des remerciements	CO	N1
		Se présenter	PO	N1
		Saluer et remercier quelqu'un	PO	N1
		Comprendre une demande d'aide	CO	N2
		Décrire ses activités quotidiennes	PO	N2
		Comprendre des souhaits ou des remerciements	CÉ	N2
		Choisir une carte de vœux	CÉ	N2
		Rédiger des souhaits et des remerciements simples	PÉ	N2
		Échanger en contexte informel à propos d'activités quotidiennes, de la météo et de son état de santé ou de celui de son interlocuteur	CO/PO	N3
		Comprendre une invitation	CO	N3
		Comprendre une demande de permission	CO	N3
		Comprendre l'information à l'occasion de l'établissement d'un contact	CO	N3
		Comprendre des compliments	CO	N3
		Comprendre la description d'un objet, d'une personne ou d'un problème	CO	N3
		Donner une permission	PO	N3
		Se présenter, présenter quelqu'un	PO	N3
		Complimenter quelqu'un	PO	N3
		Décrire un objet, une personne ou un problème	PO	N3
		Inviter quelqu'un	PO	N3
		Lire la description d'un objet, d'une personne ou d'un problème	CÉ	N3
		Rédiger une invitation	PÉ	N3
		Décrire un objet, une personne ou un problème	PÉ	N3
		Échanger sur ses activités quotidiennes et sur une expérience personnelle au cours d'une discussion informelle	CO/PO	N4
		Échanger sur ses activités quotidiennes et sur une expérience personnelle en contexte informel	CÉ/PÉ	N4
		Recevoir des nouvelles	CÉ	N4
		Rédiger une carte postale pour donner des nouvelles	PÉ	N4

DOMAINE	SITUATION	INTENTIONS	COMP.	NIVEAU
Vie personnelle et citoyenneté (suite)	Relations sociales (suite)	Rédiger une carte de vœux	PÉ	N4
		Organiser un événement	CO/PO	N5
		Recevoir des nouvelles	CO/CÉ	N5
		Donner des nouvelles	PO	N5
		Accepter ou refuser avec justification une offre ou une invitation	PO/PÉ	N5
		Féliciter quelqu'un	PO	N5
		Enregistrer un message d'accueil téléphonique	PO	N5
		Laisser un message téléphonique	PO	N5
		Recevoir des nouvelles	CÉ	N5
		Rédiger un mot avec les notes prises en écoutant u message téléphonique	PÉ	N5
		Clavarder ou rédiger un bref courriel pour donner des nouvelles	PÉ	N5
		Recevoir et donner des nouvelles par téléphone	CO/PO	N6
		Décrire quelqu'un	PO	N6
		Recevoir des nouvelles	CÉ	N6
		Rédiger un courriel pour donner des nouvelles et raconter un événement	PÉ	N6
		Informé un destinataire par courriel du contenu d'un article d'intérêt général	PÉ	N6
		Participation à une activité culturelle ou sportive	Demander et comprendre des renseignements pour choisir une activité <i>et comment s'y inscrire</i>	CO/PO
	Comprendre le contenu et les consignes d'une recette		CO	N3
	Lire une brève description de film dans un télé-horaire		CÉ	N3
	Lire une recette		CÉ	N3
	S'informer sur une activité		CO/PO	N4
	Comprendre les directives simples pendant une activité		CO	N4
	Donner des directives simples pendant une activité	PO	N4	
Lire un dépliant informatif	CÉ	N4		